

DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



dossier

Les races locales,
entre tradition
et modernité
page 2



Gérard Prugne,
éleveur de ferrandaises
à Laqueuille (63)

NUMÉRO 25
Eté 2012

Dossier
Les races locales,
entre tradition
et modernité

page **2**

Actus
Le Puy Mary...
Les pesticides...
Agenda

page **6**

Tout près d'ici
Clermont-co
côté Parc

page **8**

Le coin
des enfants
Les animaux
des fermes d'ici

page **10**

Rencontre
avec...
Stéphane
Boileau

page **12**

Une autre vie s'invente ici

Les élus des communes et des communautés de communes du Parc se prononcent en ce moment sur le projet de ce territoire présenté et expliqué dans la charte. Ce document qui engage les collectivités volontaires pour une période de 12 ans (2013-2025) est en effet soumis au vote de leurs représentants qui ont jusqu'au 20 octobre pour délibérer. C'est une étape cruciale pour l'avenir de ce territoire classé en Parc naturel régional depuis 35 ans. Parmi d'autres, le double enjeu de préservation et de valorisation des races emblématiques de notre territoire, présenté dans les pages suivantes, figure dans la charte 2013-2025. Celle-ci prévoit, en effet, un certain nombre d'actions qui visent la sauvegarde de ce patrimoine et la reconnaissance de son potentiel économique, alors qu'un retour vers une agriculture paysanne de proximité est en marche. C'est bien le sens de ce projet de territoire, placé sous le signe des valeurs humaines de respect et de solidarité, que nous vous invitons à soutenir massivement !

R. 

Roger Gardes

Président
du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne

dossier

Les re

entre tradi

Au cours de nos balades ou de nos déplacements, nous croisons régulièrement le chemin de troupeaux que l'on ne sait pas toujours identifier et qui appartiennent à des races pourtant bien locales. Dans les Volcans d'Auvergne, il n'est donc pas rare de rencontrer des brebis rava, des vaches de races ferrandaise et salers, des chevaux de race Auvergne ou encore des chèvres du Massif central.

Le Parc est, en effet, le berceau de ces races très étroitement liées à des activités agricoles séculaires. Elles contribuent à ce titre au maintien de l'agriculture, la première activité du Parc. Au-delà d'une image passéiste injustifiée et d'un intérêt patrimonial indéniable, elles constituent un atout de valorisation économique évident pour ce territoire. C'est pourquoi des structures regroupant des éleveurs se sont créées pour préserver et valoriser ces races locales avec l'aide du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne.

Le retour de la ferrandaise

Adaptée à la production mixte de viande et de lait, la ferrandaise est une race bovine originaire du Puy-de-Dôme qui comptait jusqu'à 200 000 têtes dans les années 1950. La réorientation de la politique agricole de l'après-guerre vers un modèle plus productiviste, associée à la spécialisation des productions, encouragea alors les agriculteurs à s'orienter vers des races plus productives : la limousine ou la charolaise pour la viande et la hollandaise ou la montbéliarde pour le lait.

Jean-François Ondet, actuel président de "l'Association pour la sauvegarde de la race bovine ferrandaise" et éleveur de ferrandaises depuis 1996, revient sur

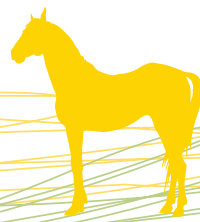


l'histoire de la sauvegarde de cette race. « Cette évolution du monde agricole, accélérée par le développement de la mécanisation des travaux dans les champs, couplée à des périodes de maladies (Brucellose et Fièvre aphteuse) a progressivement conduit au déclin de la race qui ne comptait que 180 animaux à la fin des années 1970. » C'est à cette période qu'un vaste programme de relance de races bovines en voie de disparition est lancé au niveau national, reconnaissant leur intérêt génétique compte tenu de leur capacité d'adaptation à des territoires spécifiques. La ferrandaise est ainsi décrite par Jean-François Ondet comme « une vache docile, familière, rustique, qui est adaptée aux conditions d'élevage parfois difficiles de notre territoire doté d'un relief et d'un climat parfois rude ».

Une poignée d'éleveurs passionnés a ainsi créé l'association de sauvegarde de la race en 1977. Grâce à leur travail, le troupeau ferrandais ne cesse d'augmenter pour atteindre 1572 femelles au sein de 249 élevages en 2010 (source : Institut de l'élevage, 2010).

Pour l'association, l'avenir de la race réside dans sa capacité à répondre aux attentes d'un marché de proximité, si elle est identifiée comme une production authentique et performante. Aussi, une réflexion autour d'un circuit de commercia-

aces locales, ition et modernité



© Studio des 2 prairies

La ferrandaise est reconnue pour sa docilité et sa rusticité

veux contribuer à démontrer que ce modèle est aussi économiquement viable », explique-t-il.

Des chèvres d'altitude

Ce regain d'intérêt pour les races locales et leurs atouts propres n'a pas échappé à Teddy David. Installé à Saint-Alyre-ès-Montagne (65), il élève des chèvres du Massif central depuis sept ans. Dès son projet d'installation, il avait la volonté de valoriser et promouvoir une race de la région dans laquelle il avait choisi de s'installer. « Cette race rustique, même si elle n'est pas la plus rentable pour la production de lait, est tout à fait adaptée aux conditions d'élevage à 1 200 m d'altitude et au climat humide du Cézallier. Elle demande peu d'entretien, une alimentation



© Studio des 2 prairies

Teddy David en pleine traite de ses chèvres

lisation, notamment en vente directe, doit être engagée pour pérenniser cette race. A l'instar de Cédric Prugne, éleveur laitier de ferrandaises à Laqueuille et fortement engagé dans l'action de sauvegarde de la race, on voit naître ces dernières années des projets d'installations, reposant souvent sur la vente directe de viande en caissettes ou de transformation laitière. En reconstituant progressivement son cheptel, il se donne une quinzaine d'années pour obtenir un troupeau d'une soixantaine de vaches laitières à 5 000 litres de moyenne annuelle. « En valorisant le lait par un circuit court, je

basique et permet de développer une activité de transformation et de vente directe de fromages de chèvre », explique Teddy. Avec un cheptel de trente chèvres, tout le lait produit est ainsi valorisé en vente directe. Teddy et sa femme vendent ainsi leurs fromages sur les marchés et fournissent l'AMAP⁽¹⁾ de Sauxillanges. Depuis quelques mois, ils approvisionnent également les paniers fermiers sur Ardes Communauté. En complément, ils proposent la vente de viande de chevreau en caissette.

Tradition Salers

Originaires des Monts du Cantal, la race de vache salers, reconnaissable à ses cornes en forme de lyre et à sa robe acajou, est unique en son genre. Jusque dans les années 1950, elle était élevée à la fois



© Studio des 2 prairies

La vache et son veau : la vache salers ne donne son lait qu'en présence de son veau. Au moment de la traite, il est amené près de sa mère qu'il tète pendant quelques minutes, amorçant ainsi la venue du lait, puis l'éleveur effectue la traite.

pour le lait et la fabrication de fromages (cantal, salers et saint-nectaire) et pour la viande de son veau. Aujourd'hui, ce système traditionnel concerne seulement 5 % des vaches salers du territoire du Parc. Ce savoir-faire aurait pu disparaître sans la mobilisation de l'association Tradition Salers depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, Géraud Delorme explique que les principaux objectifs de l'association, qu'il préside depuis 2011, n'ont pas changé depuis 20 ans : « faire connaître ce système d'élevage, maintenir le potentiel génétique, trouver des moyens de valorisation des produits qui en sont issus et surtout assurer la pérennité de cette production et de ce savoir-faire ».

Depuis cinq ans, on compte quelques reprises d'exploitations et des installations. C'est un signe encourageant qui montre aux jeunes générations que l'on peut vivre de cet élevage typique. Mais pour le jeune éleveur, « la passion n'est pas suffisante, et traire des vaches salers pour faire un lait standard n'a pas d'intérêt ». La salers traite permet en effet de raisonner en filière,



de la vache au produit. De ce savoir-faire unique, on obtient un lait différent et donc un fromage différent.

Depuis 2011, les fromages au lait cru issus du système traditionnel salers sont devenus des "produits Sentinelle" Slow Food⁽²⁾. Pour les éleveurs, cette reconnaissance favorise une prise de conscience de la richesse d'un savoir-faire qu'il convient de valoriser.

Géraud Delorme résume ainsi l'avenir du système : « garantir un potentiel génétique, améliorer les conditions d'élevage, mettre en place des filières, c'est ainsi que l'on pourra inciter à s'installer en système traditionnel salers ». Il ajoute qu'il faut « avoir la tête dans le XXI^e siècle, regarder vers l'avenir en restant ce que l'on est car la salers, c'est l'histoire d'ici, c'est notre patrimoine ».

La rava, brebis des grands espaces

L'adaptation à leur environnement et leur plus-value économique ne sont pas les seuls atouts des races locales. Elles jouent également un rôle essentiel dans l'entretien des espaces ouverts et donc des paysages, à l'image de la brebis rava. Cette race ovine, dont le berceau d'origine est en Chaîne des Puys, est facilement reconnaissable à sa tête et à ses pattes mouchetées de noir. Jean-Luc Turreix, éleveur à Gelles (63) et responsable de la section rava au sein de "Races ovines des massifs" la décrit ainsi : « excellente marcheuse, cette race de montagne est très bien adaptée aux parcours longs et arides des cheires (coulées de lave NDLR). Sa toison mécheuse lui permet de supporter des conditions climatiques rudes. Elle peut se satisfaire d'une alimentation maigre : bruyère, genêt, herbe dure. »

Avec leurs troupeaux de brebis, les éleveurs sont ainsi les garants du maintien du pas-

toralisme, cette activité traditionnelle des zones d'altitude de la Chaîne des Puys et des Monts Dore qui participe pleinement à l'identité du territoire. « On constate actuellement une demande de nouveaux éleveurs pour la transhumance de leurs troupeaux. Les accueillir pourrait nécessiter à terme l'ouverture en estives de nouveaux espaces » précise Jean-Luc Turreix.

La rava offre par ailleurs de nouveaux débouchés. Si la production de laine pour le textile a largement été supplantée par les matières synthétiques, elle retrouve depuis peu un intérêt économique comme isolant, par exemple. La société l'Etoile du Berger valorise depuis plusieurs années la laine de rava comme matériau d'isolation pour le bâtiment (à lire en page 12 le portrait de Stéphane Boileau).

A cheval... d'Auvergne

Autre race domestique emblématique du territoire, le cheval de race Auvergne fait lui aussi l'objet d'une démarche de sauvegarde par des passionnés qui ont créé l'Association nationale du cheval de race Auvergne (ANCRA) en 1997. Une reconnaissance officielle par le ministère de l'agriculture est attendue début 2015. Le président de l'association, Laurent Pradier, vante les caractéristiques de ce cheval « sélectionné pour sa polyvalence, sa rusticité et sa docilité, très adapté à la randonnée équestre, pour des débutants en particulier. C'est également un cheval très utile dans le cadre de l'entretien de sites naturels fragiles par traction animale. » Mais la race Auvergne est également un formidable vecteur de communication à l'échelle de la région, en reliant ainsi son image et son nom à cette race locale. Quoi de plus tentant, en effet, que de faire de la randonnée équestre en Auvergne sur un cheval auvergnat !



Le cheval auvergnat est docile et très adapté à la randonnée équestre

Au-delà de la sauvegarde génétique de ces races locales, il s'agit de préserver un patrimoine culturel régional et des savoir-faire, bien loin du folklore auquel ils sont souvent associés, très fortement liés à des enjeux d'aménagement et de développement local. La réappropriation et la reconnaissance de ces races emblématiques par le monde agricole et plus largement le grand public sont fondamentales pour assurer leur commercialisation en circuits courts, rapprochant ainsi producteurs et consommateurs.

(1) Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

(2) Slow Food est un mouvement international qui promeut une alimentation bonne, propre et juste : www.slowfood.fr/volcaniac



Valérie et Maxime, bergers sur l'estive d'Oreines (63), à retrouver aussi page 10

Pour en savoir plus :

A lire le "Coin des enfants" sur les races locales (pages 10 et 11)

Sites des associations de préservation et de valorisation des races locales :

Ferrandaise : www.associationlaferrandaise.com

Salers : www.salers.org rubrique "le système traditionnel"

Chèvre du Massif central : www.arcm-c.com

Cheval d'Auvergne : www.chevalauvergne.fr

Brebis Rava : <http://uprarom.free.fr>

Contact au Syndicat mixte du Parc : Stéphane Pichot, chargé de mission agriculture
04 73 65 64 00



Le vote des communes et communautés de communes

Le projet de charte 2013>2025 du Parc a été adopté à l'unanimité par les élus du Comité syndical du Parc le 27 avril dernier à Montlosier (Aydat - 63), concluant ainsi presque cinq années de concertation avec les acteurs locaux et institutionnels. Il est soumis jusqu'au 20 octobre à l'approbation des communes et de leurs groupements. Puis il devra être adopté par les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, la région Auvergne et l'Etat pour prononcer d'ici mi 2013 le renouvellement du classement pour 12 ans des Volcans d'Auvergne en Parc naturel régional.

Les nouveautés apportées par la charte 2013>2025 ?

- un projet de territoire qui place les habitants (citoyens, acteurs publics, acteurs économiques) au cœur de la réflexion
- la prise en compte de nouveaux enjeux et le renforcement de certains d'entre eux : échanges culturels, accueil de nouveaux

actifs, reconnaissance des grandes entités volcaniques du Parc, réduction des consommations énergétiques, urbanisme, développement des activités économiques phares du territoire, accompagnement des porteurs de projets, attribution de la marque Parc...

- une participation active des communautés de communes et des agglomérations périphériques

Les bénéfices du classement "Parc naturel régional" ?

- une image d'envergure et attractive du territoire et de ses activités
- faire progresser la prise en compte des patrimoines naturels, paysagers et culturels, ainsi que certaines valeurs (proximité, solidarité, partage...)
- pour un développement du territoire autour de ses atouts en privilégiant l'innovation et le transfert d'expériences.

QUELQUES ACTIONS MENÉES PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PARC DEPUIS 2000 :

- l'attribution des **marques "produit et accueil du Parc"** à une centaine de bénéficiaires
- l'accompagnement des **entreprises touristiques** dans des démarches progrès
- le soutien d'**opérations collectives ou pilotes** : création de la Coopérative Acajou, traitement biologique des effluents du bassin versant d'Anglard-de-Salers...
- la contribution à la **recherche et développement** : lien herbe-biodiversité-produits...
- le soutien de **filières en difficulté** et à la valorisation des races locales : pastoralisme, vaches salers et ferrandaise, brebis rava, cheval auvergnat
- la **gestion de nombreux milieux naturels à forte biodiversité** : Natura 2000, Réserves naturelles nationales, Espaces naturels sensibles
- la **restauration, l'appui à la conciliation des usages et l'amélioration de l'accueil touristique sur les principaux sites emblématiques** : Chaîne des Puys, crêtes des massifs du Sancy et du Cantal, lacs Servières, Pavin, Guéry...
- la proposition de **conférences débats, de visites guidées, de guides pratiques et d'animations auprès des scolaires**

- l'aide à la préparation de **documents d'urbanisme**, à la mise en place d'une **signalétique attractive et homogène** des activités qui préserve les paysages dans de nombreuses communes.
- Autant de réalisations concrètes qui ne seraient pas possibles sans le reclassement du Parc et la mise à disposition des techniciens du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne.**

La charte signalétique du Parc évite la prolifération de la publicité et des préenseignes.



Conformément à la législation, la Région gère la demande auprès de l'Etat pour le reclassement du Parc à venir.



DEUX QUESTIONS À CHRISTIAN BOUCHARDY, Vice-président du Conseil régional d'Auvergne en charge de l'environnement.

Christian Bouchardy, à quoi sert un Parc ?

A gérer un territoire en conciliant protection des patrimoines naturel, culturel et développement local. Le Parc est un véritable outil d'aménagement du territoire au service du développement durable.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples concrets d'actions mises en place grâce au Parc ?

J'en citerai trois :

- la **préservation et l'entretien des paysages emblématiques** constituent des enjeux prioritaires pour le Parc. C'est pourquoi il a engagé des travaux de réhabilitation et d'entretien sur la Chaîne des Puys, les crêtes du Sancy et du Massif du Cantal. Cette action a fortement contribué à maintenir la lisibilité des formes volcaniques, ces espaces très identitaires et attractifs du Parc et plus largement de l'Auvergne. La labellisation en cours du puy Mary en Grand site de France, à laquelle le Parc a contribué, est une reconnaissance de plus pour ce territoire exceptionnel.
- la **gestion et l'usage maîtrisé des ressources naturelles** sont également essentiels pour le Parc. En termes d'action, l'important travail de concertation mené par le Syndicat mixte du Parc sur la gestion du Lac Pavin, avec le soutien de la Région, constitue l'exemple le plus parlant. Un contrat territorial des lacs de la tête de la Couze devrait être signé cet automne, afin d'enrayer la dégradation de la qualité de l'eau du lac d'ici 2017.
- en matière de **développement local**, le Parc s'est engagé en faveur d'une économie durable, en accompagnant les activités économiques emblématiques du territoire et en faisant la promotion : viande de Salers, gentiane, etc. Voilà, quelques actions parmi tant d'autres qui n'auraient pu se faire sans la présence d'un Parc naturel régional.



Reconnaissance suprême pour le grand site du Puy Mary

Une distinction majeure vient embellir l'histoire du Grand Site du Puy Mary en ce début d'été avec l'attribution prochaine du label "Grand Site de France", marque de référence dans le paysage des sites naturels d'exception. La Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages a en effet rendu un avis favorable à la candidature du Puy Mary le 28 juin dernier lors de la présentation du dossier par Bernard Delcros, Président du Syndicat Mixte du Puy Mary et des membres de la délégation du Cantal.

Cette reconnaissance prestigieuse vient récompenser dix années d'action durable sur le Massif du Puy Mary tant sur les volets de la préservation, de la valorisation, de la gestion du site que du développement économique des vallées.

Douzième Grand Site à être bientôt labellisé au niveau national, le Puy Mary s'offre un gage de notoriété supplémentaire qui devrait accroître encore davantage l'attractivité du territoire auprès des porteurs de projets et passionnés de grands espaces.

Bernard Delcros, Président du Syndicat Mixte, conduit la délégation du Grand Site composée d'élus et de techniciens du Massif lors de la présentation de la candidature au label "Grand Site de France" le 28 juin dernier.



© SM du Puy Mary

Concours agricole des prairies fleuries 2012

C'est dans le Pays de Salers que le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a organisé cette troisième édition au printemps dernier, en partenariat avec la Communauté de communes et avec le soutien financier de la région Auvergne et du Crédit Mutuel. La remise des prix s'est tenue le 27 juin à la Maison de la Salers, à Saint-Bonnet-de-Salers. Parmi les 10 agriculteurs engagés, trois ont été récompensés pour la qualité de leur prairie.

Le premier prix, dans la catégorie prairie de fauche présentant le meilleur équilibre agri-écologique, a ainsi été décerné à Christophe Monteil, agriculteur à Saint-Projet-de-Salers. Cet agriculteur représentera le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne pour concourir au niveau national. Le prix spécial "qualité de la prairie en faveur de la production fromagère" a été décerné à Daniel Fruquière, agriculteur à Saint-Paul-de-Salers. Le prix spécial "gestion agri-environnementale en faveur de la faune et de la valeur apicole" a été décerné à Laurent Fritz, agriculteur à Pleaux.



Les trois lauréats récompensés par Roger Gardes, président du Parc des Volcans d'Auvergne, Bruno Faure, président de la communauté de communes du Pays de Salers et Gaston Crantelle, directeur de la caisse du Crédit Mutuel d'Aurillac



Jardiner

EN PRÉSERVANT SA SANTÉ
ET L'ENVIRONNEMENT

Les pesticides, c'est pas automatique...

Dans le cadre des actions du groupe Phyt'auvergne, la FREDON Auvergne a mis en place en 2011 la charte d'entretien des espaces publics. Trente et une communes, dont cinq adhérentes du Parc*, l'ont déjà signée. Les particuliers peuvent aussi s'engager en choisissant les jardinerie ayant signé la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement". En effet, les jardiniers amateurs utilisent plus de la moitié des quantités de molécules phytosanitaires appliquées en zones non agricoles.

Pour les accompagner, huit jardinerie de la région se sont engagées en 2012 dans cette charte.

Elles s'engagent à disposer, dans leur surface de vente, d'outils et de solutions pour aider à se passer de produits chimiques, comme les pesticides, au jardin.

Des fiches techniques sur des thèmes variés (compostage, entretien de la pelouse, paillage, désherbage des allées, bonne utilisation des produits phytosanitaires...) sont disponibles gratuitement dans les points de vente signataires.

La qualité de l'eau est l'affaire de tous...

Ensemble, réduisons les pesticides !

Pour connaître la liste des jardinerie et pour plus d'infos : www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr

* La Bourboule (63), Murat (15), Murat-le-Quaire (63), Volvic (63) et Saint-Nectaire (63)

La Dordogne, réserve mondiale de biosphère

La commission internationale de l'Unesco, réunie le 11 juillet dernier, a accordé le label « réserve mondiale de biosphère » au bassin de la Dordogne dont la source est située en plein Parc des Volcans d'Auvergne, au puy de Sancy, et s'étend sur 24 000 km² jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Ce label, obtenu pour les 10 ans à venir, est une belle reconnaissance après 20 ans de mise en œuvre de la Charte Vallée Dordogne animée par Epidor (Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne) et soutenue par le Syndicat mixte du Parc.



La Lettre du Parc, un trimestriel à votre écoute !

Chaque saison, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne propose aux habitants des actualités, des rencontres, des sujets de fonds et de découverte dans la Lettre du Parc. Ce trimestriel de 12 pages largement illustrées, édité à 42 000 exemplaires, est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Merci de remplir, de coller (à l'aide des bandes collantes) et de poster (sans frais) ce questionnaire. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues !

L'équipe de rédaction.

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
parc.volcans@wanadoo.fr



Merci !

Vous avez été nombreux (près de 500) à prendre le temps de remplir et de retourner le questionnaire inséré dans la précédente édition de la Lettre du Parc, nous vous en remercions.

Vos réponses et vos commentaires sont très riches d'enseignements et ne manquent pas d'alimenter notre réflexion autour d'une nouvelle formule de la Lettre du Parc à paraître début 2013.

Vous ne recevrez donc pas d'édition avant quelques mois.

Nous comptons sur votre compréhension pour ce délai qui nous permettra, nous l'espérons, de revenir chez vous, avec une Lettre du Parc renouvelée, au plus prêt de vos attentes.

L'équipe de rédaction.

Agenda à retrouver sur www.facebook.com/parcvolcans



Les Explosives du Parc

Jusqu'au 31 octobre



Partez à la découverte de la pierre volcanique, ce matériau si caractéristique de nos paysages et de nos patrimoines, à travers des animations thématiques :

- les 7 et 14 septembre à 14 h 30, à Dienne (15) : **“les pierres mystérieuses”, balade découverte** sur réservation (5 €) à la Maison de site du puy Mary au 04 71 20 31 61
- le 30 septembre de 18 h à 20 h, à Clermont-Fd (63) : **virée théâtre'animée nocturne**, au départ de la place de la Victoire, dans les rues de la ville à la découverte de leurs couleurs, leurs ambiances et légendes, sur réservation (gratuit) au 04 69 66 56 42
- le 13 octobre de 15 h à 16 h 30, à Clermont-Fd (63) : **le volcanisme et le patrimoine bâti du centre ville**, dans le cadre de la Fête de la science, avec un géologue volcanologue. Rdv à l'office de tourisme place de la Victoire (gratuit).
- le 31 octobre de 14 h 30 à 16 h, à Clermont-Fd (63) : **“les volcans dans la ville”**, à la découverte de la pierre de lave du sous-sol à l'architecture, pour les 6-12 ans (accompagnés d'un adulte). Rdv devant l'office de tourisme place de la Victoire (4 €).

Infos : 04 73 65 64 26

Horizon Arts Nature

Jusqu'au 16 septembre

12 artistes, 12 sites et 12 œuvres uniques à contempler grandeur nature dans le Massif du Sancy !

Infos dans les offices de tourisme du Sancy et sur www.horizons-sancy.com



Sur le sentier du Grèbe huppé

Le 9 septembre

Balade accompagnée à l'étang grand de Pulvérières (63). Guidé par un animateur de la LPO Auvergne, partez à la découverte de cet “Espace Naturel Sensible”. Le thème retenu est “Oiseaux d'eau sur le sentier du Grèbe Huppé”.

Rdv au parking de l'étang / Gratuit / Tout public / Sur inscription auprès de la LPO Auvergne au 04 73 36 39 79

Fête des cornets de Murat

Le 16 septembre

Balades gourmandes, animations et spectacles de rue autour du cornet, au cœur de Murat (15).



Partout... la ville ?

Les 26, 27 et 28 septembre

Trois jours de festival à Clermont-Ferrand pour explorer les mouvements démographiques, la recherche de sens, les nouveaux modes de vie, l'accueil de nouvelles populations et leur intégration, le lien urbain/rural.

Au programme de cette Université européenne de l'accueil de nouvelles populations : ateliers, conférences, tables-rondes, expos, courts-métrages, théâtre, visites...

Infos : www.partoutlaville.com

Forum du télétravail

Les 18 et 19 octobre

Ce 4^e rendez-vous professionnel organisé par la communauté de communes du Pays de Murat s'adresse aux télétravailleurs indépendants et salariés, aux entreprises, aux collectivités et à tous les porteurs de projets en lien avec le télétravail. Au programme : témoignages, partage d'expériences, conférences, ateliers.

Plus d'infos sur : <http://forum-teletravail.fr>

Ma maison ma planète

Du 18 au 21 octobre

C'est la 5^e édition de ce rendez-vous auvergnat devenu un incontournable pour tous ceux qui souhaitent construire ou rénover leur habitat. Echangez avec des personnes qui ont conduit des constructions ou des rénovations originales et exemplaires, venez rencontrer des artisans, visitez des chantiers, participez à des conférences et des démonstrations de nouvelles techniques et matériaux, tout un programme à découvrir sur : www.adil63.org



D'un côté, il y avait la communauté d'agglomération clermontoise et de l'autre le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Ces deux collectivités cherchent désormais à harmoniser leurs différences pour les rendre solidairement complémentaires.

En avril 2011, cette volonté a fait l'objet d'une convention "agglomération porte". Signée pour trois ans, cette feuille de route vise une gestion durable du territoire avec cohabitation des différents usages : maîtrise de la fréquentation, renfort de la lisibilité urbaine du territoire en lien avec la préservation et la mise en valeur des sites naturels emblématiques.

Elle prévoit notamment la gestion des pratiques motorisées dans les espaces naturels ; le développement de filières courtes pour les productions agro-alimentaires et les produits issus de la pierre volcanique ; la mise en place d'opérations pédagogiques et d'échanges culturels à l'adresse des habitants et des scolaires ou la maîtrise et l'accompagnement des flux (loisirs, manifestations, déplacements domicile-travail, activités économiques, tourisme...).

À ce titre, les deux partenaires ont anticipé un surplus d'attractivité de la Chaîne des Puy lié au train à crémaillère et au projet de classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

A cheval sur ces deux territoires, Ceyrat, Nohanent, Orcines et Saint-Genès-Champanelle sont au cœur de ces enjeux qui consistent à faire cohabiter - en bonne intelligence - les gens des villes et ceux des champs (et des montagnes).

★ Berger, c'est un métier. C'est celui qu'ont choisi Valérie et Maxime. Après plusieurs années dans les Alpes, ils effectuent leur première saison sur l'estive d'Orcines. Pour le compte d'une douzaine d'éleveurs des environs, ils assurent la garde de 2 000 moutons sur le flanc du puy de Dôme avec vue imprenable sur l'agglomération clermontoise. Particulièrement sensibles aux questions d'environnement, ils ont voulu les vivre sur le terrain. Pour eux, le maintien d'un paysage ouvert constitue une mission. "On gère le troupeau comme si l'on allait revenir l'an prochain." Qu'il s'agisse du Pariou, du petit puy de Dôme ou du grand, l'objectif environnemental est le même tout en s'attachant à rendre, en fin de saison, un cheptel en bon état.



© F. Pigot



© F. Pigot

★ Il y a 10 ans, avec Orcines, Saint-Genès-Champanelle a fait office de précurseur en matière de signalétique. En 2003, la commune s'est même dotée d'un règlement local de publicité. Ce document a permis de supprimer les dispositifs en infraction, de régulariser le plan de jalonnement et de trouver un compromis légal, en concertation avec les services du Conseil général, pour signaler les activités présentes sur Laschamp face à l'interdiction de toute préenseigne et publicité dans le site classé de la Chaîne des Puy. Depuis, la charte signalétique du Parc propose un cadre graphique différent mais l'esprit demeure. Les prestataires privés, souhaitant signaler leur établissement, sont invités à se mettre en cohérence avec cette charte.

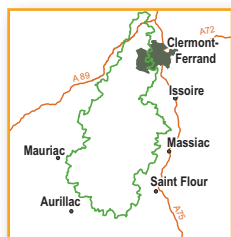


3 Depuis 2008, le puy de Dôme dispose du label Grand site de France. Une distinction qui se mérite et qui se cultive. La mise en place d'un train à crémaillère en est un exemple. Au pied du puy de Dôme, un bâtiment de pierre et de verre accueille la gare de départ et la maison de site. En complément de la billetterie, d'une boutique et d'un restaurant, une salle multimédia et des espaces scénographiques et pédagogiques y ont pris place pour permettre aux visiteurs de découvrir les richesses du puy de Dôme et du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.



© J. Way

côté Parc



0 1 2 km



Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



© F. Pigot

4 A Laschamp, sur la commune de Saint-Genès-Champanelle, Archipel Volcans a fait de l'environnement un atout. Cet établissement de 64 couchages emploie huit personnes avec pour ligne directrice : "la convivialité d'un gîte dans le confort hôtelier". Marc Mazataud, le maître des lieux, est moniteur diplômé d'Etat en delta et parapente, en VTT et accompagnateur en montagne. Depuis le printemps, ce centre d'éco-tourisme (restaurant, gîte d'étape et de séjour) et relais du Parc propose à la location des **VTC et VTT à assistance électrique**. L'occasion de découvrir un mode de déplacement parfaitement respectueux de l'environnement et d'en réconcilier certains avec le vélo.

5 A 6 km de Clermont-Ferrand, "L'art de vivre couleur nature" se cultive à Ceyrat. Cette commune de 5 700 âmes, devrait voir sa population croître de plus d'un millier d'habitants tout en se préservant d'une urbanisation anarchique.

Dans une volonté de mixité sociale, une zone d'aménagement concertée de 18 ha y voit le jour. La moitié de cette surface sera conservée en zone naturelle et espaces verts. Outre les habitations, cet **éco-quartier de Boisvallon** accueillera une zone commerciale, des équipements publics et de services dans une logique de développement durable et avec de hautes performances énergétiques. Dans ce même esprit, l'Arténium (centre des arts martiaux et du tennis de table) a été doté par la communauté d'agglomération d'une chaudière bois automatique.



© F. Pigot

6 Le **bourg de Nohanent** s'est établi en fond de vallée, sur les bords du Ruisseau de la Saussade qui, en aval, se jette dans le Bédard. Implanté à une altitude de 450 mètres, le bourg se distingue par un riche patrimoine lié à la présence de l'eau. Au XIX^e siècle, les eaux de sources furent canalisées en de nombreux lavoirs et la commune fut surnommée la "Cité des Lavandières", nom donné aux blanchisseuses. Autour du bourg, de part et d'autre de la vallée, les espaces boisés situés sur les coteaux forment une couverture dense. On peut encore apercevoir quelques vergers (cerisiers, pommiers), témoins de la tradition fruitière de Nohanent.



n e u f

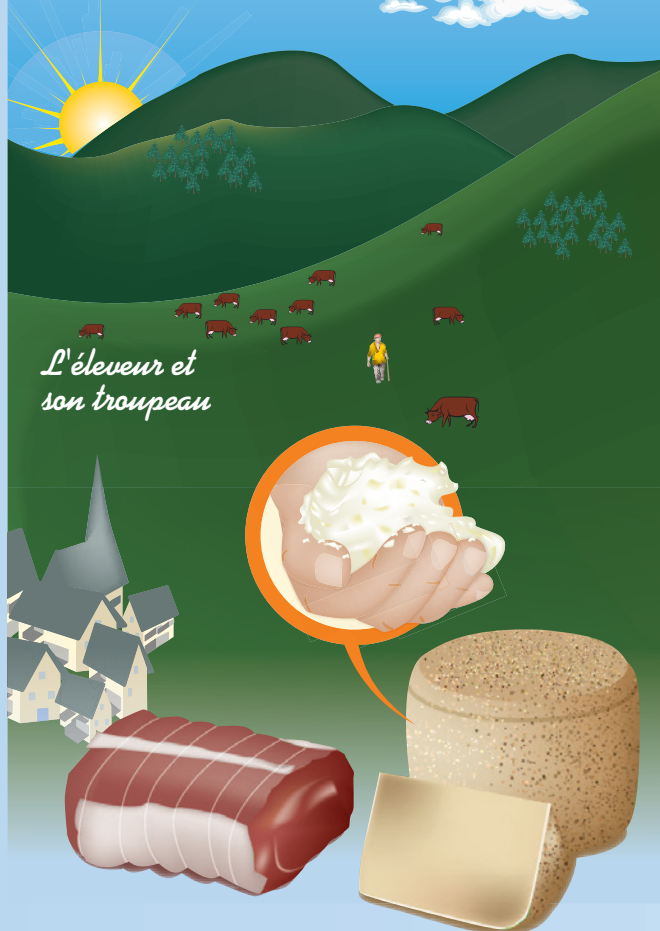
Les animaux des fermes d'ici

Qu'est-ce qu'un an

Il existe, dans le Parc des Volcans d'Auvergne, des catégories d'animaux domestiques très anciennes et qui sont parfaitement adaptées à ce paysage de montagne.



Connais-tu cette vache rouge qui a de grandes cornes en forme de lyre ? On la trouve surtout dans les Monts du Cantal.



L'éleveur et son troupeau



Connais-tu cette brebis qui a une tête blanche avec des taches noires et que l'on trouve dans la Chaîne des Puys ?



Le berger, son chien et ses brebis

La salers est d'abord élevée pour sa viande mais aussi pour son lait et la fabrication du fromage.

La rava est élevée pour sa viande (agneau) et parfois pour sa laine (isolant pour la maison).

imal de race locale ?

Par exemple, des vaches et des moutons qui grandissent et se reproduisent bien, malgré des conditions climatiques rudes. Ce sont des animaux qui trouvent la nourriture nécessaire pour être en bonne santé dans les prairies de nos montagnes.



Connais-tu cette petite vache rouge et blanche que l'on trouve dans les Monts Dore ?

Le fermier ramène ses vaches pour la traite



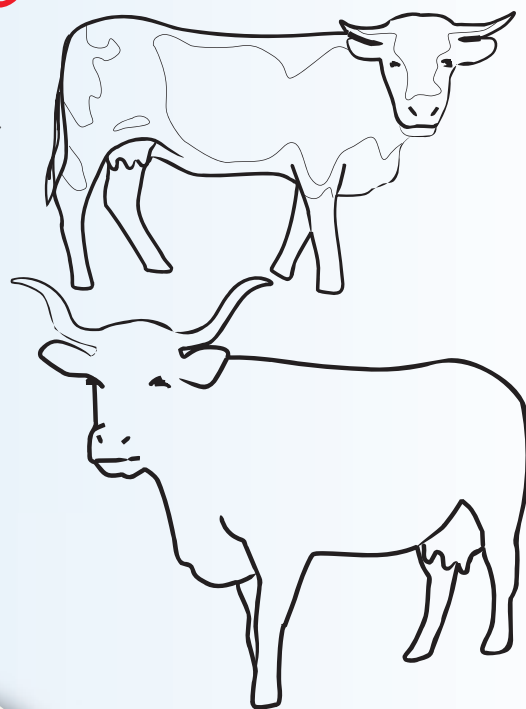
La ferrandaise est élevée pour sa viande et son lait.

La chèvre du Massif central est une chèvre de grande taille avec des poils longs et des cornes recourbées vers l'arrière. C'est une chèvre résistante mais facile à traire et qui produit beaucoup de lait pour faire du fromage.



Coloriage

Il te faut un crayon marron (roux) pour colorier les taches sur la vache ferrandaise et toute la robe (c'est le mot qu'on utilise pour parler de l'ensemble de sa toison) de la vache salers.



Le sais-tu ?

Il existe aussi des espèces spécifiques d'insectes en Auvergne et par exemple, l'abeille noire d'Auvergne, que l'on trouve surtout dans le Massif central.



Le cheval de race Auvergne est un petit cheval solide, élevé en montagne sur de grandes prairies. Il était utilisé pour labourer les champs, tirer les charrettes de foin. A l'arrivée des tracteurs, il a été de moins en moins utilisé. Aujourd'hui, le cheval auvergnat est monté pour se promener.

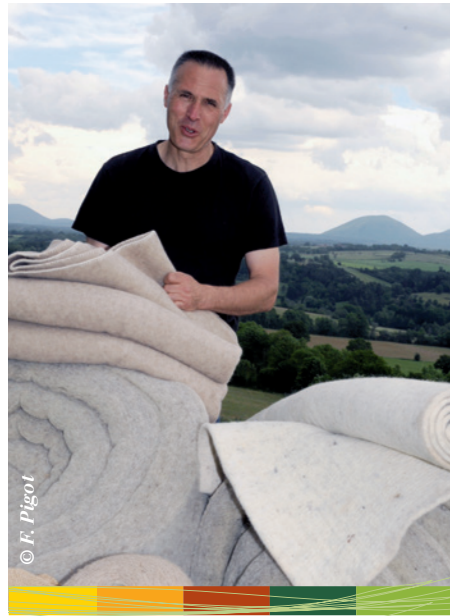




Une bonne étoile pour les laines naturelles

Grâce à l'Etoile du Berger, la laine des moutons de race rava a trouvé un débouché dans l'isolation thermique et acoustique des bâtiments. D'autres races bénéficient aussi de cette bonne étoile...

Elle est née en novembre 2001 et, comme son nom l'indique, l'Etoile du Berger est là pour redonner espoir à une profession. Stéphane Boileau, responsable de cette entreprise basée à Saint-Pierre-Roche (63), resitue cette initiative dans le cadre de la mondialisation des échanges, de l'effondrement des cours lainiers dans les années 90, et de l'entrée de la Chine dans l'organisation mondiale du commerce. En 2005, ce pays est le premier importateur de laine et commence à en acheter non lavée. *"Le lavage, qui constituait en France le dernier maillon de valorisation, s'est retrouvé en concurrence avec la Chine"*, explique Stéphane Boileau en se félicitant d'avoir, avec l'Etoile du Berger, contribué au maintien d'une des deux dernières unités françaises de lavage, alors qu'elle était une des plus petites à être encore en activité. Comment ? En trouvant un moyen de valoriser des laines qui n'étaient pas retenues pour l'export. Colorée et grossière, la laine des moutons de race rava cumule les handicaps et ne valait plus rien jusqu'à ce que la bonne étoile se penche sur son sort. Depuis plus de dix ans, l'Etoile du Berger valorise ainsi le gonflant de cette matière première et son aptitude à résister aux intempéries.



Dans le Puy-de-Dôme, Stéphane Boileau collecte la majeure partie de la laine de cette race pour en faire ce qu'il présente comme le seul isolant intégralement produit en France. Après lavage (battage, dégraissage, traitement anti-mites, séchage), effectué à Souvigny (03), et thermoliation* en Normandie, la laine est commercialisée en rouleau ou en vrac à souffler.

La laine des thônes et marthod (Savoie) n'a pas autant de gonflant. En revanche, elle se prête naturellement à une technique de non-tissé pour la production, sans liant, d'un pseudo-feutre pouvant être utilisé dans le bâtiment. L'Etoile du Berger en fait également des tapis de yoga. Dans un autre registre, la laine de brebis bizet est toute

destinée à la réalisation de couvertures naturelles. C'est ainsi qu'est valorisée l'aptitude au filage de cette laine de race rustique dont le berceau se trouve à cheval sur la Haute-Loire et le Cantal.

Ces trois exemples illustrent parfaitement la démarche de l'Etoile du Berger qui, avant tout, cherche à mettre en valeur des laines délaissées en montrant qu'on peut en faire quelque chose de noble à condition d'être exigeant par rapport à l'homogénéité de la matière. Pour Stéphane Boileau, il s'agit de faire du qualitatif plutôt que du quantitatif. C'est ainsi que des chantiers de tri sur le lieu de tonte ont été mis en place comme au lycée agricole de Bonnefont (43). Les élèves et des salariés d'un atelier de réinsertion ont été initiés à cette démarche. *"Il s'agit d'instaurer une approche différente et complémentaire, une autre relation à la laine que celle liée à la tonte"*, explique Stéphane Boileau en insistant sur la notion de filière. Dans cette même veine, l'Etoile du Berger cherche à faire germer de nouvelles initiatives avec d'autres types de laines. L'entreprise est d'ailleurs adhérente de l'association L'Atelier qui constitue un réseau européen d'éleveurs, tondeurs, filateurs, tisserands, transformateurs de laine... impliqués dans des démarches de revalorisation de laines locales.

(*) Insertion de 12 % de polyester au début du processus de non-tissé, cardage, formation de l'épaisseur et passage au four pour faire fondre les fibres de polyester et figer l'ensemble en refroidissant.

LA RAVA

C'est sans conteste la race emblématique de la Chaîne des Puys. Sobre et rustique, reconnaissable à sa tête et ses pattes mouchetées de noir, la rava est réputée pour son adaptation aux conditions difficiles et pour ses qualités maternelles (prolificité, facilité de mise-bas, adoption des agneaux, désaisonnalité...). Elle peut puiser dans ses réserves corporelles et les reconstituer en

fonction des ressources fourragères, ce qui lui permet de vivre en plein air intégral et de se satisfaire d'une alimentation frugale pendant une grande partie de l'année. Elle est, de plus, une excellente marcheuse. La race compte 35 000 brebis dont deux tiers sur le Parc. Sur les 9 estives ovines de ce territoire, 75 % des brebis sont de race rava.



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com
www.facebook.com/parcvolcans

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc

Coordination : Thomas Ganlut

Rédaction et photos : SMPNRVA

et Frédéric Pigot (Peyre-Arse Presse)

Photo de couverture : Studio des 2 prairies

Cartographie : SIG SMPNRVA / OR

Conception, réalisation :

Vice Versa - 04 73 90 94 05

Impression : Fabrègue Imprimeur (87)

Tirage : 42 000 exemplaires

Août 2012

Pour s'abonner gratuitement à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.